



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du mardi 24 janvier 2019

Notre président Alain PAUCHON ouvre la séance à 20h40. Le quorum légal est atteint, 101 présents ou représentés sur 196 propriétaires. **67 sont présents et 34 sont représentés.**

Après avoir présenté ses vœux, Alain PAUCHON informe que Monsieur le Maire viendra durant l'AG et consacra un moment pour répondre aux questions des résidents.

Alain PAUCHON souhaite la bienvenue à chaque nouveau propriétaire présent et les questionne sur les raisons de leur choix de la résidence LEVITT. Leur réponse est l'environnement, le cadre de vie, les maisons de plain-pied.

Nouveaux arrivants 2018	
NOM	ADRESSE
M.et Mme DUHAMEL	10, rue du Muguet
Mme DEZOUCHE, M. MORET	15, rue des Lys
M.et Mme LANDOLFI	8, place des Eglantines
M.et Mme LALLEMENT	84, Av de la Seigneurie
M. ROLLET	21, rue des Hortensias
M.et Mme GAUDRIN -WEISS	24, rue des Iris

I : Compte-Rendu d'activité 2018, présentation Alain PAUCHON

- Réunions du bureau : 12 réunions
- Réunions des 7 AFULS /souhait de collecte des déchets verts tous les 15 jours à partir du mois d'avril soit 22 passages au lieu de 19, obtenu du SIREDOM. Nous proposerons un passage toutes les 3 semaines en juillet et août.
- Réunion voisins vigilants le 9/05/2018 : démarcheurs PM 01 69 90 00 00
- Mairie : suppression de la ligne de bus 207 qui passait avenue de la Seigneurie, mise en place d'un banc et d'une poubelle, réfection du trottoir avenue de la Seigneurie, déplacement des stops suivant le sondage, parking du centre commercial, fête des voisins...
- Stationnement sauvage d'un camion rue des Lys

- Demande pour décaler des pierres dans l'espace vert jouxtant l'espace communal. Après discussion nous demanderons à la Mairie de bien vouloir faire un passage et de mettre 3 pierres en quinconce
- Discussion avec l'Aful des Myrtilles et des Myosotis sur l'invasion des chenilles processionnaires, abattage de 10 pins cette année. Après discussion avec des propriétaires, ils nous demandent de faire respecter la loi. Nous demanderons donc l'appui de la mairie pour obtenir des propriétaires récalcitrants l'abattage des arbres infectés
- Intrusion de jeunes dans un ou des jardins
- Points d'apport volontaire, après débat faire déposer 2 ou 3 containers sur l'autre parking du centre commercial.
- Gestion du site informatique et évolution. Archivage des comptes rendus d'AG depuis l'origine. Ils sont consultables dès à présent
- Intempéries, neige abondante, gros dégâts
- Brocante du 17 juin 2018 avec 3 Afuls
- Journal « Le trait d'Union des Pâquerettes » N°6 au N°11
- Enregistrement du règlement chez Me ROUCHE, 750 euros dont frais de notaire 33 euros
- Un repas le 20/07/2018

Demandes de travaux :

- Véranda amovible et SPA de nage
- Changement de porte d'entrée, fenêtres et porte-fenêtre en façade
- Réfection de toiture, fenêtres de toit, isolation de grenier
- Installation d'un puisard. Pas de réponse du SIARCE à ce jour
- Ravalement de façade
- Changement de porte de garage
- Aménagement de clôture
- Toiture endommagée, tuiles de couleur verte
- Volets roulants
- Pose de claustras

Intervention de Monsieur le Maire :

Alain PAUCHON laisse la parole à Monsieur le Maire Jean-Philippe DUGOIN CLEMENT.

Il présente ses vœux et répond aux questions portant sur:

- Piscine : ouverture partielle en décembre 2019
- SIARCE travaux : M le Maire demande à être en copie des mails adressés au SIARCE concernant des réclamations portant sur les travaux
- Parking de la Verville qui a été refait : zone d'ombre, éclairage à ajuster
- Stops modifiés avenue de la Seigneurie : synchronisation entre panneaux et bandes au sol. Une demande sera faite pour enlever les panneaux stops oubliés. Au niveau marquage même si l'on peint en noir le blanc revient
- Installation d'une armurerie au centre commercial en lieu et place de la banque
- Fibre : avancement des travaux, offre commerciale auprès des particuliers en juin 2019
- Réfection et élargissement des trottoirs avenue de la Seigneurie. Il a été constaté des malfaçons qui seront reprises au printemps.
M. Bussière souhaite l'installation d'un plot en face de chez lui
- Horaire d'extinction de l'éclairage public revu à la demande de la gendarmerie
- Place des Marguerites problème de l'avaloir (trou de 12 à 15 cm). Une demande de travaux est à faire.

Monsieur le Maire prend congé. Alain PAUCHON reprend le cours de l'assemblée générale.

Le quitus est donné pour le rapport moral.

Approbation du compte-rendu de l'AG 2016.

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0

Adoption à l'unanimité.

II : Bilan financier 2018 - Budget 2019, présentation Yorick TARDIEU

Yorick TARDIEU remercie les propriétaires pour leur diligence à régler leur cotisation annuelle. De ce fait, aucune sanction financière n'a eu à être appliquée.

Les comptes de l'Aful sont à la disposition des propriétaires qui le désirent. Yorick TARDIEU présente le bilan comptable et le budget.

Vote sur l'exercice 2018

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0

Adoption à l'unanimité.

Yorick TARDIEU présente le budget 2019.

Une cotisation stable soit 163 euros

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0

Adoption à l'unanimité.

Il est rappelé que le paiement par virement est possible et, qu'en cas de non-règlement dans les délais impartis, deux lettres de relance sont envoyées suivies d'une mise en demeure. Dans ce cas, 30 euros de pénalité de retard sont ajoutés.

III: Composition du bureau : présentation Alain PAUCHON

Deux membres du bureau arrivent au terme de leur mandat, Marie-Christine BEUGNON et Gilles SAINT ETIENNE. Ils se représentent.

VOTE pour chacun des membres

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0

Adoption à l'unanimité pour chacun des membres

IV: Espaces Verts, présentation Marie-Christine BEUGNON

- Travaux effectués en 2018

- **Place des Marguerites**

Plantation d'un massif 6 arbustes à fleurs.

- **Place des Eglantines**

Suppression de 2 arbres débités et laissés à disposition pour les propriétaires.

- **Espace Vert**

Suppression d'un pin, élagage, ramassage des branches coupées
Suppression de 8 arbres puis engazonnement

- Entretiens réalisés en 2018

- 12 tontes
- 2 élagages sur les places
- Un élagage de la haie chemin des Myrtilles
- Arrosage des plantations
- Ramassage des feuilles mortes : 3 fois
- Respect du cahier des charges
- Découpe et ramassage des branches abimées par les chutes de neige dans le grand espace vert.
- Ramassage des branches suite à la tempête du 27/07 sans supplément

Le cahier des charges des espaces verts est consultable sur le site de L'AFUL des Pâquerettes www.paquerettes.fr

- Projets des aménagements 2019

- Place des Eglantines : abattage de 3 arbres
- Place des Marguerites : fin de l'aménagement du massif
- Place des Anémones : aménagement si le problème de stationnement des véhicules se solutionne. Nous demanderons à Déco Garden de nous faire un devis.
- Suppression des Prunus sur le bas du chemin des Myrtilles

-> Après échanges, les propriétaires de la place des Anémones, tous présents, proposent que le ramassage des poubelles se fasse sur la rue des Iris afin d'éviter que les passages du camion de ramassage ne détériore la place. Il convient d'informer la mairie et le SIREDOM et CCVE de la modification du circuit.

- Plan d'action des aménagements

- 2020 : Arrière de la route de Chevannes si le SIARCE a terminé les travaux
- 2020 : Place des Églantines, plantation de quelques arbres et massifs en remplacement des arbres coupés.

- Souhais d'entretien de vos parcelles individuelles

- Mettre à niveau les hauteurs de haies, à l'arrière 2m maximum et devant 1m maximum.
- Route de Chevannes : arbres et buissons derrière vos haies, merci de les tailler.
- Champs : tailler les arbres qui dépassent.
- Espace trottoir : laisser 1m de passage.
- Éradiquez les nids des chenilles processionnaires dans vos terrains.
- Abattez le ou les arbres qui « défoncent » la route car vous êtes responsables.

V : Bilan du SIARCE, présentation Laurence BLAIS

- Le 7 mars 2018, l'ensemble des propriétaires de l'Aful des Pâquerettes et des Myosotis a été convié par le SIARCE et Monsieur le Maire à une réunion d'information sur le calendrier, les modes opératoires et le déroulement du chantier.
- Distribution des courriers du TA de Versailles et ceux des experts. Ils seront consultables sur le site.
- Les experts sont passés dans chaque propriété et ont été accompagnés d'un membre du bureau.
- 2 dérogations 16 rue du muguet et 43 rue des lys.
- Plantations et ré-engazonnement ont commencé.
- M. MAYER et BATEJAT ont eu une dérogation, le collecteur public passe à moins de 40 cm.
- Les places utilisées et dégradées par les engins de chantier et matériel divers seront restaurées au mieux par le SIARCE.
- Il est rappelé que le SIARCE a une adresse mail dédiée aux travaux, le lien est sur le site de notre Aful.
- Une réunion est proposée par le SIARCE avec les membres du bureau pour lister les problèmes non résolus (prévue en mars 2019). Les réclamations doivent être adressées au SIARCE avec copie à l'Aful et à la mairie.
- Le chantier avance mais prend du retard au regard du calendrier prévisionnel.

Monsieur MARECHAL indique que les travaux réalisés sur sa propriété ont entraîné des dégâts et malfaçons qui, à ce jour, ne sont toujours pas réglés. Il saisit le bureau pour intercéder auprès du SIARCE.

M ROUSSEAU indique que le gazon sera semé au printemps. Un jeune gazon a besoin de la période d'hiver pour s'enraciner et supporter les rigueurs de l'été.

Chaque parcelle se doit d'être mise en conformité et les propriétaires doivent laisser l'accès aux entreprises pour pouvoir réaliser les travaux.

En revanche, les propriétaires qui auraient refusé l'accès et la mise en conformité des réseaux d'assainissement sur leur fond, se verront mettre une somme en séquestre lors de la vente de leur propriété. En effet, les futurs acquéreurs ne peuvent pas être tenus pour responsables et devoir supporter eux-mêmes les frais engendrés par la non-conformité de la propriété acquise. Le montant provisionné serait de 10 000 euros.

VI : Rappel du règlement, présentation Gilles SAINT-ETIENNE



L-V : 8h-12h et 14h-19h
 S : 9h-12h et 14h-19h
 D et jours fériés : 10h-12h



Dans la résidence



Travaux extérieurs engendrant
 une modification d'aspect
 => demande écrite au bureau



Ne pas laisser aboyer,
 ramasser ses déjections,
 il ne doit pas rentrer sur
 les parties privatives.



Tailler vos haies pour
 libérer nos trottoirs.



Faire au mieux pour les
 laisser sorties un minimum
 de temps et les cacher de
 la rue.

Pour toute modification des aspects extérieurs, consulter les règlements (Aful et PLU) disponibles sur notre site internet et demander l'autorisation de l'Aful avant d'engager les travaux

- Pour la maison, cela concerne :
Toiture, fenêtres de toit, ravalement, volets, porte d'entrée, porte de garage, véranda, panneaux solaires,
- Pour le jardin :
Murets, clôtures, portillons, grillage, abris de jardin, bûchers, barbecues, piscine.
- Respecter les règles sur la hauteur des haies en face avant et arrière
- Propriétés en bon état de propreté et d'entretien
- Panneau publicitaire à demeure non autorisé
- Un propriétaire de la rue du Muguet s'est plaint que deux chiens aboient très fréquemment. Il a contacté la police municipale qui est intervenue pour constater les faits. Si vous avez le même problème, merci de contacter la police municipale.

Rappel les rénovations ont pour but de se mettre en conformité et non l'inverse

Exemple : On enlève une haie de devant pour la remplacer par des bosquets.

Le bureau est là pour vous aider et vous accompagner dans vos projets

VI :Gestion du site internet et fibre optique, présentation Thierry FRANCHITTI

Gestion du site internet :

- Indisponibilité du site : => Néant, aucun incident survenu cette année !

- Statistiques :

Mois	Nombre de Visites	Mois2	Nombre de Visites3
janvier-18	231	juillet-18	418
février-18	218	août-18	203
mars-18	332	septembre-18	232
avril-18	277	octobre-18	215
mai-18	334	novembre-18	207
juin-18	272	décembre-18	237

Pages URL les plus visitées
http://www.paquerettes.fr/v2/aful/
Plans des Maisons
Bureau
Reglement
Le-trait-d-union
Reseaux-du-quartier
Contact
Liens
Presentation

Documents les plus téléchargés	Nombre
MAIRIE Formulaire Operation Tranquillite Vacances.pdf	634
SDA Mennecey Phase1.pdf	140
Le trait d union N10.pdf	83
Reglement&Statuts fev2012 v3.0.pdf	72
Tableau correspondance couleurs.pdf	61
Gestion EV AFUL paquerettes v1.6.pdf	54
2014 05 13 Presentation Siarce en reunion 7 Aful.pdf	53
AG de Janvier 2015.pdf	51
AG de fevrier 2013 -V1.5 web.pdf	51
Reunion publique phase1-V5.pdf	51

Complément d'information :

Nous avons opté pour une solution gratuite d'archivage dans le Cloud chez « pCloud » pour y déposer :

- l'intégralité de nos comptes rendus d'Assemblées Générales
- l'ensemble de nos comptes-rendus de réunions de bureau
- l'intégralité de tous nos courriers, démarches, plannings, rapports, ... avec le SIARCE

Fibre Optique (FttH = Fiber to the Home) :

Plus d'informations sur : www.essonnenumérique.com



VII : Questions diverses

- Brocante :

Proposition de la renouveler devant chaque maison, date à choisir avec une ou plusieurs Afuls.
Une grande majorité des présents est favorable à cette manifestation.

- Containers :

Une caméra de vidéosurveillance sera en fonction vers le 2^{ème} semestre 2019.

- Le trait d'union des Pâquerettes :

Le N° 11 est paru. Merci pour vos retours positifs.
Vos suggestions concernant des sujets d'articles, vos infos pouvant intéresser tout le monde ainsi que vos photos prises dans l'Aful sont les bienvenues.

Il vous est envoyé par voie électronique. Aussi, si vous désirez le recevoir ainsi que les autres informations provenant du bureau, pensez à nous donner vos adresses mails.

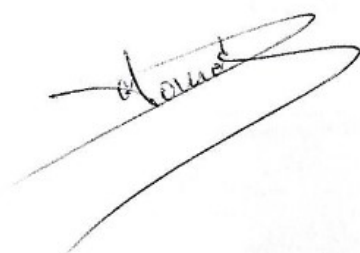
Nous avons des retours indiquant que des adresses mails sont invalides. Merci de penser à les mettre à jour.
Le plus simple pour nous les faire parvenir est de nous envoyer un mail à aful.paquerettes@gmail.com

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Alain PAUCHON lève la séance à 23h10.

Hors AG, plusieurs personnes font part d'un manque de sonorisation lors de l'AG.

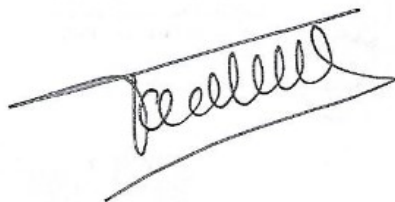
Le Président

Alain PAUCHON



Le Trésorier

Yorick TARDIEU



La Secrétaire

Laurence BLAIS



L'ensemble de la présentation de l'AG du 24 janvier 2019 est consultable sur le site.

COTISATION 2019 : 163 € à régler avant le 15 avril 2019.

Composition du bureau au 07/02/ 2019 :

Alain PAUCHON 11 rue des Lys - Tel : 06.11.73.86.54	Président Représentant des 7 AFULS
Gilles SAINT-ETIENNE 6 rue des Lys - Tel : 06.83.50.46.20	Vice-président, en charge du règlement Adjoint aux 7 Afuls
Yorick TARDIEU 23 rue des Lys - Tel : 06.84.61.60.15	Trésorier
Laurence BLAIS 6 place des Eglantines - Tel : 06.74.67.79.14	Secrétaire Représentante auprès du SIARCE
René DAGUZAN 2 rue du Muguet - Tel : 01.64.99.76.59	Trésorier adjoint Adjoint aux 7 Afuls
Thierry FRANCHITTI 24 rue des Lys - Tel : 06.07.72.64.04	Responsable informatique Secrétaire adjoint
Marie-Christine BEUGNON 63 avenue de la Seigneurie - Tel : 06.07.76.72.01	Responsable des espaces verts
Abdenour MEDDOUR 2 place des Eglantines - Tel : 06.69.05.00.36	Responsable des espaces verts adjoint Adjoint informatique
Christiane-Marie CARPENTIER 58 avenue de la Seigneurie - Tel : 01.64.99.77.83	Responsable des démarches administratives